

**BULLETIN D'ADHESION 2026**

**Une réponse rapide  
sera la bienvenue...  
En vous remerciant  
par avance.**

Je soussigné .....  
Demeurant à .....  
N°Api..... Tél : ..... Télportable : .....  
Email : .....

*Très  
important...  
écrire très  
lisiblement*

**déclare adhérer au Groupement de Défense Sanitaire Apicole de la Creuse  
et demande à adhérer à son programme sanitaire d'élevage.**

Afin de respecter la réglementation du Règlement Général de la Protection des Données n° 2016/679 (RGPD) qui précise et renforce les exigences de la loi « Informatique et Liberté », toute association doit :

- Recueillir le consentement explicite des personnes et d'en conserver la trace,
- Définir clairement les modalités de rectification ou suppression des données,
- Préciser dans un document la nature et l'usage des données. Vos données sont uniquement utilisées pour matérialiser votre adhésion au GDSA Creuse et pour permettre la gestion du sanitaire apicole de nos adhérents,
- S'assurer que ces données sont sauvegardées,
- Signifier sans délais aux personnes concernées toute violation de ces données personnelles.

**Date de déclaration automne 2025 : ...../...../2025 (Obligatoire)**

Rucher N°	Nbre de colonies	Commune	Lieu-dit

**Si vous possédez plus de 4 ruchers, joignez un tableau en annexe.**

**Nombre total de colonies : .....**

Cotisations :	Montant à régler :
Adhésion : - De 1 à 9 colonies = 20€	Adhésion : .....
- De 10 à 49 col. = 28 €	Revue : .....
- Plus de 50 col. = 32 €	TOTAL = .....
Abonnement à la revue La Santé de l'Abeille = 22 €	

A : .....Le : ..... Signature de l'adhérent : .....

**A régler par chèque bancaire, à l'ordre du GDS Apicole de la Creuse, et à adresser à **Dominique MONIER**, 18 Salagnac, 23240 GRAND-BOURG par retour du courrier.**

**Veillez remplir le questionnaire qui est au verso de la feuille. →**